

A compléter uniquement par les familles concernées

	Parent 1	Parent 2
Nom et Prénom		
Adresse		
Téléphone portable		

➤ **Indiquez ci-dessous les enfants qui vont utiliser les services municipaux :**

(Restauration, accueil de loisirs, périscolaire)

Prénom – Nom	Date de	Sexe	Ecole – Classe
.....		F M	
.....		F M	
.....		F M	
.....		F M	

➤ **Calendrier de résidence des enfants**

- Semaines impaires :** ☐ chez la mère / ☐ chez le père - **Semaines paires :** ☐ chez la mère / ☐ chez le père
- Vacances d'été :** Chez la mère :
Chez le père :
- Si autre rythme ou pour toute modification en cours d'année, prendre contact avec le pôle famille**

Chaque parent devra effectuer ses réservations via l'espace citoyen selon son planning de garde.

➤ **Tarification et pièces à fournir**

La tarification des services est calculée en fonction de votre quotient familial. Afin que nous puissions calculer la tarification appliquée pour chaque parent sur son temps de garde, merci de nous fournir les documents suivants :

- Si vous êtes allocataire CAF ou MSA : une attestation de quotient familial du mois en cours
- Si vous n'êtes pas allocataire : la copie de votre dernier avis d'imposition et le cas échéant celui de votre conjoint/concubin (nous procéderons au calcul de votre quotient familial selon le même procédé que la CAF, en tenant compte des parts représentées par vos enfants).
Dès lors qu'un parent est domicilié à Treillières, chaque parent bénéficie du tarif Commune.

*Pour tout changement de situation et **modification de votre quotient familial en cours d'année**, merci d'en informer le pôle famille.*

➤ **Signatures des parents**

Nous soussignés, et certifions sur l'honneur que les renseignements fournis sur cette fiche sont exacts et nous engageons à signaler tout changement.

A Treillières, le

Signatures obligatoires des deux parents :